

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE FERRIERES

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Compte-rendu du GT « Economie »
Le 1^{er} octobre 2013 à 19h30
(Maka, Rue de Lognoul 6, 4190 Ferrières)**

Présents : L. BLAISE (Echevine), S. BOLAND (CLDR), D. DELMOTTE (CLDR), O. DI STEPHANO (CLDR), J-M DEMONTY (CLDR), S. FRANCIS (CLDR), F. LEONARD (Bourgmestre), J. MATTHYS (CLDR)

A.BARTHELEMY (Agent de développement, GREOA), B. HOUBEAU (Auteur de programme, GREOA)

Excusés : S. BREVERS (CLDR), A. RAHIER (CLDR)

La réunion débute à 19h30

Introduction

F. Léonard introduit la réunion en remerciant B. Houbeau pour sa présence et explique que cette réunion consistera en la présentation de différents éléments contextuels pouvant aider à construire des fiches-projets sur la thématique de l'économie. Il explique que la réflexion menée par les autres GT et comportant une dimension économique sera également brièvement présentée.

A.Barthelemy rappelle brièvement le défi et les 5 objectifs liés à l'économie et formulés par la CLDR :

- Face à des secteurs d'activités économiques diversifiés, créer des conditions positives afin de stimuler l'économie et l'emploi local des différents secteurs de manière intégrée
 - Développer le tourisme intégré
 - Soutenir la sylviculture durable ainsi qu'une agriculture diversifiée et familiale
 - Soutenir le développement d'infrastructures adaptées au maintien et à la création d'entreprises
 - Favoriser la formation à proximité en partenariat avec la Maison de l'emploi et le FOREM
 - Aider au maintien et au développement des services

Présentation de B. Houbeau (GREOA)

B. Houbeau introduit sa présentation en expliquant que l'IWEPS édite un document mis à jour concernant toute une série d'informations chiffrées sur la Commune. Ce document représente une source d'informations fiables permettant de nourrir la réflexion de la Commune, de la CLDR et des GT.

Il présente ensuite différents projets pouvant servir de pistes à la réflexion :

- ***La coopération transfrontalière (Interreg)***

L'Euregio Meuse-Rhin rassemble la Province du Limbourg, la Province de Liège et la Communauté germanophone (Belgique) ; la Province du Limbourg (Pays-Bas) ; le Nodrhein Westfalen (Allemagne). En 2007-2013, les priorités en Euregio étaient le renforcement de la structure économique, la promotion du savoir, l'innovation et la création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité ; la nature et l'environnement, les énergies, les ressources naturelles la mobilité et enfin la qualité de vie. Les coopérations transfrontalières peuvent déboucher sur des réalisations concrètes. Dans le cas de Ferrières, il pourrait être intéressant d'évaluer les éventuelles collaborations qui pourraient avoir lieu dans le cadre du tourisme. Toutes les informations peuvent être obtenues sur le site www.interregmr.eu.

L'exemple du GREOA :

Le GREOA agit en tant qu'antenne relais dans le cadre du projet TeTRRA (Technology Transfer and Recruiting in Rural Areas). L'objectif de ce projet est de faciliter le transfert de technologies au sein des TPE et des PME. TeTRRA contient également un volet relatif au recrutement de personnel très spécialisé. Dans le cadre de ce projet, le GREOA a participé à une réunion concernant la thématique de la biométhanisation à Strée (Modave). Cette réunion a permis la mise en contact d'entreprises belges avec des entreprises allemandes et hollandaises.

La programmation 2014-2020 :

Elle concernera différents thèmes : « économie et innovation », « marché de l'emploi et formation », « bien-être et santé », « mobilité et infrastructures », « culture et tourisme », « sécurité ». Toutes les informations relatives à cette programmation se trouvent sur www.emr2020.eu.

- ***Projet de recherche-action au GREOA***

Il s'agit d'un projet visant la concrétisation d'un modèle de circuit court pour une alimentation durable. Ce projet se décline en 2 phases dont la première est le développement d'une filière agro-écologique fondé sur une recherche action. L'objectif est de créer un modèle de production innovant au départ d'un site pilote laboratoire et de fournir un plan d'affaires agro-écologiques à la coopérative AGROECOOP. Celle-ci est en cours de construction et elle exploiterait le site pilote de la Ferme du Halleux ou tout autre site pilote. AGROECOOP aura deux missions : l'exploitation des terres et le soutien aux petits producteurs (notamment via leur insertion socio-professionnelle). Parallèlement, il s'agira de stimuler un modèle de consommation participatif et engagé c'est-à-dire dont les consommateurs deviennent des consom'acteurs. Ainsi, la population locale sera associée à la création de ce circuit court. Par ailleurs, une partie du financement d'AGROECOOP viendra d'un système de type Crowdfunding.

De nombreux partenaires sont associés à ce projet : l'ADL de Comblain-au-Pont, les acteurs de Ceinture aliment-terre liégeoise ainsi que l'ULg et l'UCL qui proposent un certificat interuniversitaire « Agro-écologie et Transition vers des systèmes alimentaires durables ».

- ***Les espaces de co-working***

Il s'agit de partager la location d'un espace de travail dans le but de le payer moins cher. La mutualisation de l'espace et de certains outils permet à chaque membre d'avoir accès à un service qu'il n'aurait peut-être pas pu s'offrir seul. Les espaces de co-working permettent également la mise en réseau des personnes travaillant au sein de cet espace partagé. Les travailleurs y travaillent indépendamment mais ne sont jamais isolés.

Exemples en région liégeoise :

- La Forge à Liège (www.laforge-coworking.be)
- Cristal hub à Seraing

Dans le cadre du PCDR, B. Houbeau explique qu'il peut parfois être intéressant de réfléchir à la mise en place de tels espaces au sein des maisons de villages souvent inoccupées durant les heures de travail.

- ***Les groupements d'employeurs***

Il s'agit d'un regroupement d'entreprises qui décident de s'associer pour embaucher les personnes qu'elles ne peuvent pas engager seules à temps plein ou toute l'année. Le travailleur est engagé par le Groupement et bénéficie nécessairement d'un contrat à durée indéterminée à temps plein.

Exemple :

- Job Ardent (créé en 2008 et géré par la Chambre de commerce) à Liège : 6 infographistes, 2 secrétaires, 1 responsable qualité (www.ccilvn.be)

- ***L'atelier rural***

L'atelier rural est un bâtiment communal destiné à être loué par la Commune, pour une durée limitée, à des TPE et des PME. Il doit être modulable pour pouvoir accueillir des entreprises très différentes. Il comprend un ou plusieurs grands espaces/ateliers, des bureaux administratifs et des sanitaires. Il est destiné à accueillir de jeunes entreprises qui se lancent ou des entreprises existantes souhaitant se diversifier ou s'étendre. L'atelier rural est géré par la Commune et peut être construit partout en zone constructible. Il peut être vendu si le produit de la vente est réinvesti dans un projet de développement rural (atelier rural ou autre). L'atelier peut être subsidié jusqu'à 80% par le Développement Rural.

Information sur les projets liés à l'économie évoqués dans les autres GT

GT tourisme :

- Création d'un pôle muséal et touristique à Vieuxville dans le bâtiment situé Route de Liège
- Renforcement de l'offre de promenades et création de nouvelles cartes : un membre souligne qu'il serait bien de prendre en compte les activités touristiques menées avec des ânes qui sont trop souvent coincés par des tourniquets
- Développement d'une stratégie touristique en lien avec la MTOA (création d'une image de marque, développement de l'e-tourisme...)

GT environnement :

- Création de bassins de décantation dans le zoning de Werbomont afin dépolluer le bassin d'orage et d'endiguer la pollution du Wézomont

GT communication :

- Développement du site internet communal et de l'Office du tourisme : il peut être intéressant de réfléchir au contenu relatif à la thématique économique à insérer sur le site communal

GT infrastructures :

- Aménagement de la Place de Chablis et aménagement de la Place Lavaux : la réflexion intégrera les commerces alentours
- Création d'une régie communale autonome

Discussion

Le pouvoir économique d'une commune réside dans ses entreprises. Or, la crise pèse de plus en plus sur les jeunes entrepreneurs. Un membre suggère qu'une aide communale soit apportée aux entreprises pour l'accompagnement à l'accès au crédit des entrepreneurs débutants. En effet, le contexte économique actuel implique que de nombreux entrepreneurs se voient refuser leur crédit bancaire. Une réflexion pourrait être menée concernant l'assistance publique de ces entreprises afin de leur fournir par exemple des garanties bancaires.

Plusieurs questions relatives au projet d'agro-écologie sont posées.

Un membre explique qu'il y a des couveuses à Strée et s'interroge quant à la possibilité d'intégrer ce type d'activités sur les terres qui seront louées par la coopérative. B. Houbeau répond que la coopérative concernera tant des activités liées à la culture (maraîchage) qu'à l'élevage ou à la transformation de produits. La coopérative sera le cœur du système et elle pourra apporter une aide et un soutien aux agriculteurs. B. Houbeau précise que dans certains cas, il est parfois plus opportun de mutualiser les investissements pour faire vivre un indépendant sur un site bien précis, adapté à ses besoins. Par ailleurs, il n'y a pas d'attachement spécifique au site de la ferme du Halleux. La coopérative pourrait être à la recherche de terrains notamment en Ourthe-Amblève et à Ferrières. Certaines pistes telles que les Sarts communaux sont envisagées. Par exemple, les Sarts pourraient être occupés par des potagers collectifs.

D. Delmotte, agriculteur, explique qu'il est fondamental que ce projet soit mené en concertation avec des gens de terrain. En effet, un terrain n'est pas adapté à toutes les cultures. B. Houbeau précise qu'un ingénieur agronome de terrain sera chargé de réaliser une étude en ce sens. Il ajoute que le volet « recherche-action » du projet comprendra une expertise interne et une expertise externe réalisée par des laboratoires privés et par l'ULg et l'UCL.

En ce qui concerne la problématique actuelle de l'agriculture, il ressort que c'est la pression administrative ainsi que les normes à respecter pour pouvoir mettre un produit sur le marché qui « tuent » les agriculteurs. La problématique est européenne. Il faut savoir qu'en Belgique, 20% à 30% de la main d'œuvre est bénévole. En ce qui concerne les produits, la valeur ajoutée ne se trouve que dans le produit transformé et non pas dans le produit de base. B. Houbeau explique que c'est pourquoi il importe de développer un business plan ainsi qu'un modèle innovant via le site laboratoire. Ce nouveau modèle permettra notamment d'optimiser la main d'œuvre et la rentabilité.

Un des membres de la CLDR évoque les concepts de containers permettant de cultiver des légumes et d'élever du poisson en expliquant qu'il s'agit de nouvelles façons de produire intéressantes.

L'assemblée s'interroge quant à l'intérêt de mettre une fiche-projet « agro-écologie » dans le PCDR. Il est expliqué que l'agriculture occupe une place centrale pour le développement rural. Dans le cas de Ferrières, on compte un transformateur de produits laitiers, un producteur de volailles ainsi que depuis récemment le GAC Ferritable. Le fait d'intégrer cette fiche-projet agro-écologie dans le PCDR permettra de bénéficier d'un projet de base autour duquel d'autres projets agricoles locaux pourront venir se greffer. Par ailleurs, il est aussi important de laisser des ouvertures vers des projets européens, pouvant être menés en partenariat avec différents acteurs parfois expérimentés en matière de gestion de dossiers européens.

Il est ensuite demandé l'avis du GT en ce qui concerne la réalisation d'une fiche concernant l'extension du zoning de Werbomont. L'assemblée marque son accord étant donné qu'il est toujours difficile de savoir quelle sera l'évolution de l'occupation du zoning.

Lors des consultations citoyennes, il avait également été proposé qu'une unité de biométhanisation puisse alimenter la piscine de St Roch ou le zoning. Il est décidé que l'aspect biométhanisation soit mentionné dans une fiche-projet traitant de la thématique des énergies renouvelables.

Conclusion

A la demande des membres, une prochaine réunion du GT Economie sera organisée. Deux des membres se proposent de contacter un responsable de *Liège en transition* ainsi qu'un responsable d'un SEL afin d'animer ce prochain GT.

La réunion se clôture à 21h50